

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 06 septembre 2023 à 20h30
Maison cantonale – salle de réunion

Ordre du jour :

1 – FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

- ❖ Désignation d'un secrétaire de séance
- ❖ Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 05 juillet 2023
- ❖ Décisions prises par le Président depuis le Conseil communautaire du 05 juillet 2023
- ❖ Désignation d'un représentant pour le Comité de programmation LEADER « TAM »

2 – STRATEGIE – DEVELOPPEMENT

- ❖ Mobilité
 - Projet covoiturage à l'échelle de la Maurienne
 - Réalisation d'un schéma directeur des itinéraires cyclables en Maurienne
 - Direct Haute Maurienne Vanoise
 - Premier bilan fréquentation services de transport Haute Maurienne Vanoise été 2023
 - Mission d'accompagnement à la définition d'un nouveau modèle pour les transports en commun en Haute Maurienne Vanoise
- ❖ Point d'information sur les structures partenaires
 - GIDA Haute-Maurienne
 - Office de tourisme Haute Maurienne Vanoise
 - Syndicat du Pays de Maurienne
 - Syndicat Mixte Thabor Vanoise
 - Société SOGENOR
 - Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise

3 – ADMINISTRATION GENERALE

❖ **Affaires juridiques**

- **Commande publique**
 - Attribution marché de travaux - Réhabilitation du poste de refoulement des eaux usées commune de Saint-André / Hameau de La Praz
 - Avenant n°01 marché de maîtrise d'œuvre - Travaux de renforcement structurel et traitement acoustique de la piscine intercommunale de Modane
 - Travaux ZAE des Terres Blanches
- **Conventions**
 - Opération de reprise de la rue de l'Eglise et reprise des réseaux associés
 - Opération d'aménagement du quartier de la Paix
 - Conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage CCHMV / communes d'Aussois-Modane
- **Foncier**
 - Cession de terrain au bénéfice de la société TELT

❖ **Finances**

- France Services - Demande de financement année 2023
- Budget principal 2023 - Décision modificative n°01
- Cinémas - Grille tarifaire à compter du 06 septembre 2023
- DSP Office de tourisme - Montant définitif de la subvention versée à la société Haute Maurienne Vanoise Tourisme pour l'exercice du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023

❖ **Ressources humaines**

- Création d'emplois non permanents
 - Création d'un emploi non permanent à temps complet - Accroissement temporaire d'activité - Agent technique polyvalent - Service assainissement collectif
 - Création d'un emploi non permanent à temps complet - Accroissement temporaire d'activité - Agent technique polyvalent - Service bâtiments / infrastructures
- Conventions CCHMV - Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie
 - Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire
 - Adhésion au service de calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE)

Le Président
Christian SIMON

